

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
E	Essence de l'ADPT	X	X		
L75%	Coefficient de couvert forestier (NF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres-pieds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
IP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
IP	Classe de coupe	X	X	X	X
IMP	Code de terrain de la ADPT	X	X		

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur (25 ± 29%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
E	F	IMP	IMP		
75% 12m JIN U	75% 4m 20 U	CT 2007	IMP 2018	DH	IMP

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
RÉSINEUX
 Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
 Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MIXTE SANS DOMINANCE
 Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
 Les feuillus constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
FEUILLEUX
 Les feuillus constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épette blanche	BO Bouleau gris	FO Faïne noir
EN Épette noire	BJ Bouleau jaune	FR Faïne rouge
EU Épette rouge	BL Bouleau à papier (blanc)	FS Faïnes
EV Épette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Cèdre commun	FX Feuillus indistincts
MH Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redoutés indistincts
MA Mélèze japonais	CH Mélèze à grandes feuilles	HE Hétra à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer candide
PI Pin blanc	CA Cèdre à trois-doux	NO Noyer noir
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	OA Orme d'Amérique
PO Pin rouge	CS Cèdre de l'ouest	OM Orme
PI Pin naturel	EA Élabé argenté	OV Ostryer de Virginie
PS Pin sylvestre	ES Élabé noir	PA Peuplier baumier
RS Résineux résineux indistincts	EC Élabé rouge	PE Peuplier naturel
RX Résineux résineux indistincts	ES Élabé à sucre	PL Peuplier d'Amérique
SB Sapin baumier	FB Faïne blanc (d'Europe)	PT Peuplier faux-tremble
TO Thuya occidental	FH Feuillus sur stations humides	TA Tilleul d'Inde
	FN Feuillus non commerciaux	

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉQUINIENS (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
Jeune inéquienne (JIN)				Vieux inéquienne (VIN)		

Etagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)

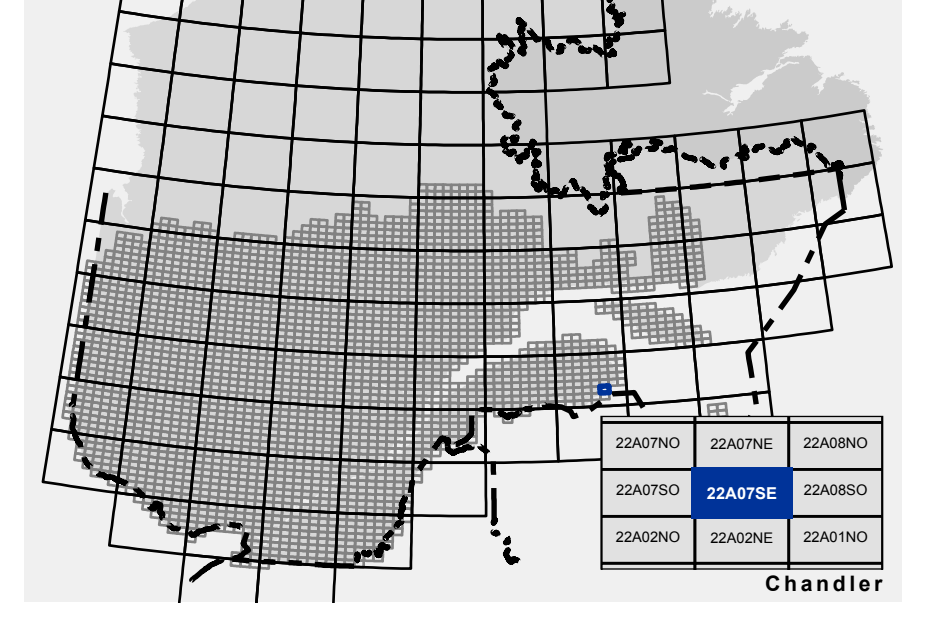
Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI) ex: 100	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH1 Chablis total	CB Coupe par bandes
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grise	CE Coupe à diamètre limite
	CEA Coupe progressive irrégulière
	CIP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jaridage
	CU Coupe de jaridage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CVP Coupe de jaridage avec régénération par parquets
	CJT Coupe de jaridage par trouées
	CON Conversion de peuplement
	CP Conversion partielle
	CPG Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPF Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPH Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPI Coupe progressive irrégulière
	CPJ Coupe progressive irrégulière
	CPK Coupe progressive d'ensemencement
	CTR Coupe par trouées
	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres d'avenir
	DP Coupe totale
	DI Dépeçage partiel
	DR Dépeçage critique de la régénération naturelle
	DM Dégagement mécanique de la régénération naturelle
	EC Éclaircie commerciale
	ECE Éclaircie commerciale d'étalement
	EEN Enrichissement
	ER Éclaircie sélective individuelle
	ESR Éclaircie sélective commerciale
	ICP Récupération partielle à couvert permanent
	IPSP Récupération partielle en vert d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RBV Récupération partielle dans un troué
	RR Récupération partielle
	RRG Récupération partielle avec régénération visible sur la photo aérienne
	RRN Régime racines nues
	RRP Régime de régénération pour l'équipement de plantation
	RRK Régime résineux

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	TALUS D'INCLINAISON	
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A Nulle	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	C Douce	9% à 15%
		D Modérée	15% à 30%
		E Forte	31% à 40%
		F Excessive	41% et plus
		S Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'empilement et d'ébranchage de plus d'un an	IRD Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)	NF Mieux faiblement perturbé par l'activité humaine (boisé)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement agricole
	RO Route et autoroute (emprise)

SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

Peuplement écoforestier

- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
- Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)
- Projection cartographique: Métrique transversale modifiée (MTM), zone de 3°
- Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) Feuille 5
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
- Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 20° 11' OUEST
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 64°37'31"O 48°19'45"N
- Longitude d'origine (méridien central): 64° 30' ouest
- Latitude d'origine (Équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0,999

Morcellement

- Morcellement foncier
- Frontières
 - Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Donnée

Assise cartographique (données topographiques) hydrographique surfacique

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier: 5e programme
 Année des photos pour la production de la carte: 2016
 Récupération d'une infrastructure abandonnée: Juin 2022
 Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
 Direction des inventaires forestiers
 2702, 4e Avenue Ouest, suite A108
 Québec (Québec), G1W 4S1

Diffusion: Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offrent aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec

Donnée: 14/04/2005
 09/06/2022

Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

